

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION EN CONDUITE

• Modalités de prise en compte de situations de handicap

Si vous êtes une personne en situation de handicap, nous vous invitons à nous le faire savoir dès notre 1^{er} rendez-vous. Selon la nature du handicap, nous étudierons ensemble les possibilités de suivre la formation dans notre établissement.

Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos besoins, nous vous aiderons à trouver un établissement spécialisé qui sera parfaitement adapté pour vous accueillir et garantir une formation adaptée.

Nous vous accompagnerons dans la démarche d'orientation et de mise en relation.

Contact : Auto école K4T-G

15 avenue Gambetta
38300 Bourgoin-Jallieu
Tel : 04 74 28 66 00

• Évaluation de départ

L'évaluation de conduite est réalisée en amont de la signature du contrat. La durée totale de l'évaluation est de 1 heure environ.

L'évaluation est obligatoire pour toute personne qui souhaite commencer une formation pratique au permis de conduire de la catégorie B. (Art.R. 245-2 du code de la route).

Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une auto-école qu'elle soit en ligne ou non, une évaluation de départ est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

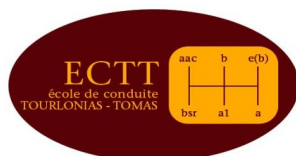
L'évaluation permet **d'estimer** le niveau du candidat avant l'entrée en formation et ainsi déterminer un nombre **prévisionnel d'heures de formation**.

Cette évaluation consiste à identifier les prérequis de l'élève en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule mais aussi cherche à évaluer les expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route, les compétences psychomotrices et les motivations du candidat.

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site internet.

Cette évaluation est réalisée en 2 parties :

- Une partie statique, (véhicule à l'arrêt) où sont recueillis des renseignements :
 - d'ordre général (âge, niveau scolaire, formation ...)
 - une expérience de la route (permis possédé, conduite : combien d'heures ? Avec qui?)
 - une connaissance du véhicule (direction, freinage, boîte à vitesse...)



- Une partie dynamique, (circulation en ville) : Le formateur utilise les doubles commandes. L'élève s'installe au volant, il dirige la voiture et utilise les clignotants.

- Sont évaluées

- compétences habiletés : Démarrage, Arrêt, manipulation du volant,

- compétences perception : regard, orientation, observation, trajectoire.

L'émotivité est évaluée tout au long de l'évaluation.

Pour déterminer le résultat final de l'évaluation, il est utilisé une grille de notation et un tableau de concordance entre le nombre de points et le nombre d'heures dont le seul but est de proposer un **volume prévisionnel de formation**.

Par conséquent, le nombre d'heures définitif dépendra essentiellement du sérieux, de l'implication et de la régularité d'apprentissage de l'élève.

- **Évaluation continue**

Au cours de la formation, la montée en compétences de l'élève est évaluée de façon continue. Une fiche de suivi est attribuée à chaque élève. Elle permet de mesurer la progression de l'élève.

Toutes les compétences nécessaires à la maîtrise de la conduite sont listées sur cette fiche de suivi. A chaque fois qu'une compétence est acquise, l'enseignant le renseigne sur la fiche et le livret d'apprentissage de l'élève.

En fin de parcours de formation, les dernières heures de conduite sont réalisées dans les conditions proches de l'examen. Cette simulation a pour but de préparer l'élève aux conditions réelles de l'examen et de vérifier qu'il est prêt pour l'examen final.